

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉLAT

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 28

Présents à la séance : 18
Votants : 27

Date de l'affichage de la
convocation :

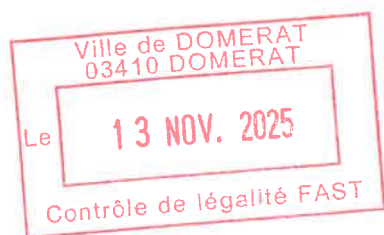
31 octobre 2025

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

14 novembre 2025

OBJET : Demandes de
subventions auprès du
département au titre de
l'aide à la diffusion de
spectacles et du soutien aux
festivals.

251108-14



L'an deux mille vingt-cinq, le 8 novembre à 10 heures,
le conseil municipal de la commune de DOMÉLAT, assemblé au lieu
habituel de ses séances, au nombre de dix-huit, en session
ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire,
en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite
commune, le 31 octobre 2025.

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme JOUANNIN..Mr
BOY..Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..
HAMELIN..Mmes COULANGEON..BRUNET..BERRUER..Mrs
PINHEIRO..OSTERTAG..Mmes DUCEAU..Mr LEFEBRE..Mme
CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

Absent : Mr DELEAU.

Secrétaire de séance : Mr LIMOGES.

Ayant donné mandat de procuration : Mme DELERIS à Mme
BERRUER, Mme FAUCHARD à Mr LIMOGES, Mme LAFAYE à Mr BOY,
Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme MATHIAUD à Mme LESCURAT,
Mr RICHOUX à Mr DUFLOUX, Mme CHIROL à Mr DE SOUSA, Mme
AURAT à Mr LEFEBRE, Mme PETIT à Mme BERGERON.

~~~~~

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2025 est approuvé (date  
de publication : 14 novembre 2025).

~~~~~

Dans le cadre de sa saison culturelle 2026, la ville de Domélat
proposera des concerts place Bacchus les 28, 29 et 30 août 2026
(Août of Sounds) ainsi que la reconduction de l'opération
« quartiers d'été » du 12 juin au 20 septembre 2026.

Il s'agit ainsi, au travers de ces deux projets, d'ouvrir la culture au
plus grand nombre et de fédérer des acteurs différents (artistes,
techniciens, commerçants...), afin de poursuivre le développement
de la diffusion culturelle sur le territoire de la commune, de
diversifier les lieux de représentation en organisant des spectacles
vivants au plus près des habitants, de favoriser les liens
intergénérationnels et de dynamiser l'attractivité économique et
culturelle du centre-bourg et des différents villages de la commune.

.../...

culturelle, peut apporter à ces projets deux soutiens différents, à savoir :

- Aide à la diffusion de spectacles pour « Août of Sounds » dont le coût prévisionnel est estimé à un montant de 20 986,52 €,
- Soutien aux festivals pour « Quartiers d'été » dont le coût prévisionnel est estimé à un montant de 29 700 €.

Il est précisé qu'en application des modalités de financement prévues par le département, l'aide apportée pour « Août of Sounds » pourrait atteindre un montant de 1 500 € et celle concernant « Quartiers d'été » un montant de 6 300 € (30 % du montant du budget artistique + prestations techniques, soit 21 000 €).

Il est donc proposé au conseil municipal :

- D'autoriser madame le maire à solliciter du conseil départemental de l'Allier deux subventions d'un montant respectif de 1 500 et 6 300 € au titre du dispositif de soutien à la programmation artistique et culturelle,
- D'autoriser madame le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour ce faire ainsi qu'à signer tous documents relatifs à cette question.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

FAIT siennes les propositions de madame le maire ci-dessus exposées et l'**AUTORISE** à signer tout document relatif à cette affaire.



Pascale LESCURAT,
Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre, légalement signée par :



Pierre LIMOGES,
Secrétaire de séance.